

## Concours internes: enfin publiés! Mais....

Luxembourg, le 22 novembre 2018

Les concours internes ont été publiés:

<https://myintracomm.ec.europa.eu/infoadm/fr/2018/Pages/ia18035.aspx>

- 3 concours ouverts aux agents contractuels, agents temporaires et aux fonctionnaires: **AST/SC2, AST2 et AD6**;
- 5 concours ouverts aux agents temporaires et aux fonctionnaires: **AST4, AD7, AD8, AD10 et AD12**.

La date limite d'inscription est fixée au 20 décembre 2018.

Enfin pourrait-on dire! Cependant, **l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg** regrette profondément que, malgré sa demande d'amélioration des concours internes proposés, la DG HR ait décidé de publier l'avis de concours sans aborder les principaux problèmes identifiés pour assurer l'égalité de traitement de tous les candidats.

Il s'agit notamment des points suivants:

- Utiliser les mêmes procédures de présélection pour tous les concours afin que tous les candidats soient sur un pied d'égalité.
- Ouvrir les concours internes aux groupes/grades AST-SC, AST, AD et CA qui ne sont actuellement pas éligibles pour y participer;
- Augmenter le nombre de postes pour les candidats retenus, en veillant à la proportionnalité entre le nombre de postes par concours/domaine et la population du personnel éligible dans le groupe de fonctions/grade/domaine concerné;
- Éviter toute incidence négative sur l'exercice de promotion en respectant l'annexe I B du statut, c'est-à-dire en n'utilisant pas ces crédits pour le financement de concours internes;
- Veiller à ce que les lauréats inscrits sur la liste de réserve des concours internes précédents se voient offrir un poste, en particulier les AST déjà fortement affectés par la réduction structurelle de leur catégorie.

En outre, **l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg** demande à la Commission:

- De respecter l'accord politique conclu entre la Commission et la représentation du personnel sur les Dispositions Générales d'Exécution pour les agents contractuels, en particulier concernant les possibilités de développement professionnel des AC GFI exclus des concours internes par le Statut (par exemple, en organisant des exercices de détection aboutissant à des changements de groupes de fonctions et en accélérant les reclassements);
- D'intégrer la juste reconnaissance des talents internes dans la politique de la Commission en matière de ressources humaines.

**L'Union Syndicale Fédérale Luxembourg** se tient à la disposition des candidats pour les aider à mieux remplir leurs dossiers et à les suivre dans chaque étape

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, A. KYRAMARIOS	Gasperich: R. DELGADO-SAEZ, S. KARDARAS N. FETTAH-ZAIT	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON J-M DEHOY
--	---	---



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

